

**Cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France.
Angoulême dimanche 18 juillet 2021 à 11 h Place Henri Dunant.**

Madame la Préfète,
Messieurs les Députés,
Monsieur le vice-président du Conseil Départemental,
Messieurs les Maires des communes de Charente ayant honoré des Justes
Mesdames, Messieurs les élus,
Monsieur le colonel Certin représentant le DMD
Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations et leurs porte-drapeaux,
Madame Pénichou ayant droit de la Juste Lucie Landré,
Mesdames, Messieurs, chers amis.

Ce dimanche 18 juillet 2021 est un jour de grand deuil pour les juifs du monde entier.

C'est en effet aujourd'hui l'anniversaire de la double destruction du Temple de Salomon situé à Jérusalem :

- Une première fois par l'empire perse en 586 avant JC.
- Une seconde fois par les romains en l'an 70 de l'ère chrétienne.
- Mais il ne s'agit pas seulement d'un hasard du calendrier si nous sommes là aujourd'hui :

- Cette date hautement symbolique a été choisie à dessein par les autorités de Vichy pour déporter massivement la population juive de France. Ce fut la désormais célèbre rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942.

Ce jour-là, les forces de police et de gendarmerie furent mobilisées pour accomplir au nom de la République française ce que le Président CHIRAC lui-même qualifia **d'irréparable**. Les français assistèrent impuissants au pitoyable spectacle de dizaines de milliers de juifs arrêtés, parqués et déportés vers les camps de la mort, non sans avoir été préalablement dépouillés de leurs biens.

Savez-vous mesdames et messieurs que même à Angoulême 39 commerces furent arrachés à leurs propriétaires juifs pour être vendus à des français de race « aryenne » ? Oui, aryenne, car c'est ainsi qu'on qualifiait à l'époque les français qui pouvaient prouver que du sang juif ne coulait pas dans leurs veines.

Nous connaissons l'itinéraire et le sort de tous ces malheureux :

Drancy, antichambre de l'enfer, puis voyage de trois jours dans des wagons à bestiaux et enfin déchargement de cette marchandise sur la judenramp d'Auschwitz-Birkenau.

Là, sous les aboiements des chiens et les hurlements des SS, passage dans la chambre à gaz maquillée en douche et élimination des corps par le four

crématoire. Toutefois, avant que ce bétail humain ne soit réduit en cendre et totalement soustrait au monde des vivants, récupération des dents en or sur les cadavres encore chauds. On n'allait tout de même pas laisser échapper un tel trésor !

Quelques rares chanceux - si vous me permettez ce qualificatif - sont sélectionnés pour le travail et peuvent espérer quelques jours de survie, pas plus, car leur mort par épuisement est déjà programmée.

Jamais dans l'histoire de l'humanité une telle organisation ni de tels moyens n'avaient été mis au service d'un crime de masse ; d'un crime si grand qu'il a fallu inventer un mot nouveau pour le qualifier: C'est le terme hébreu de **Shoah** qui a été retenu car il permet de mieux en appréhender la spécificité.

Sa traduction en français est « destruction », « anéantissement ». Le terme de **génocide**, utilisé souvent à tort s'est banalisé, quant au qualificatif d'**holocauste**, il est désormais banni du vocabulaire des historiens en raison de sa connotation religieuse qui aboutit à un contresens.

Il n'est toutefois pas question pour moi, à travers cette sémantique, de me livrer à une quelconque concurrence mémorielle : les souffrances des uns ne doivent pas occulter les souffrances des autres.

C'est pourquoi je veux rendre un hommage solennel aux nombreux résistants charentais torturés et assassinés par les nazis et leurs zélés collaborateurs français; aux républicains espagnols envoyés à Mauthausen en Autriche en août 1940 par le premier train de déportés à circuler sur le sol français, sans oublier les gens du voyage incarcérés au camp des Alliers jusqu'en mai 1946 alors qu'Angoulême était libérée depuis août 1944!

Ces crimes dont notre territoire fut le théâtre ont été souvent perpétrés par des français : miliciens, corps francs et autres groupuscules d'extrême droite que l'idéologie mortifère à laquelle ils croyaient avait conduits à commettre le pire.

C'est pourtant dans ce climat de grande violence et d'incertitude du lendemain qui avait plongé la France dans le néant que de faibles lumières se mirent à scintiller ici et là.

Révoltés par les actions odieuses dont ils étaient les témoins, quelques rares citoyens décidèrent d'agir en ouvrant leurs bras, leur cœur et leur maison à ceux qui étaient pourchassés.

Ceux-là, on les appelle les « Justes parmi les Nations ».

Mus par des convictions chrétiennes pour les uns, des valeurs morales universelles pour les autres, ils ont choisi d'agir en silence, dans la discrétion et un total désintéressement. Ce fut leur manière de résister à l'ennemi ; sans arme et sans uniforme ils ont largement contribué à sauver l'honneur de la France.

Leurs noms ne seront jamais oubliés par la mémoire collective juive ; d'ailleurs, ils sont inscrits là, derrière moi sur ces plaques dont nous célébrerons l'an

prochain le 10e anniversaire, ils sont gravés à Paris au Mémorial de la Shoah et à Jérusalem à l'Institut Yad Vashem sur le mur des Justes de France.

Ils sont 26 en Charente. 26 qui ont risqué leurs vies et celles de leurs proches en cachant et protégeant des juifs. 26 qui feront prochainement l'objet d'une exposition afin que leur action soit connue de tous, 26 qui méritent définitivement notre respect et notre admiration.

Que leur exemple soit surtout connu des jeunes générations, car en ces temps de sombre perspective que nous vivons à nouveau, grande est la tentation totalitaire. Les idées extrémistes font recette sur la scène politique, sur les réseaux sociaux et l'antisémitisme y a une part privilégiée. Il s'exprime sans complexe dans les milieux les plus divers et bien qu'il soit qualifié de délit par la justice française, il est peu à peu devenu une opinion comme aux pires heures de la montée du nazisme en Europe.

Le « plus jamais ça » est en train d'advenir ; les juifs de France devront-ils à nouveau se cacher et faire appel aux Justes du 21e siècle ?

Un sursaut est nécessaire dans nos esprits comme dans le fonctionnement de nos institutions.

Mais il est tard ; j'espère seulement qu'il n'est pas trop tard.

Vous avez entendu il y a quelques minutes le témoignage de madame Claudine Pénichou, ayant-droit Madame Lucie Landré, Juste parmi les Nations d'Angoulême. Vous avez pu mesurer le courage qu'il fallait pour se dresser contre les forces d'oppression qui avaient mis la France à genou.

Les Justes ont protégé nos vies par milliers ; ils ont largement contribué au sauvetage des deux tiers de la communauté juive française.

Existe-t-il un plus beau cadeau au monde ? Non assurément ! Alors, en retour, le moins que nous puissions faire est d'entretenir leur souvenir. C'est ce que nous faisons aujourd'hui et que d'autres je l'espère, continueront après nous ; c'est nécessaire, car sans mémoire, un peuple n'a plus d'existence et sombre dans le chaos. La mémoire est le ciment qui par-delà leurs différences lie les individus les uns aux autres.

Mesdames, messieurs, si un jour vous êtes témoin d'une scène de racisme, au travail, à l'école, dans la rue ou à la plage et si le doute s'empare de vous quant à l'attitude à adopter, alors, souvenez-vous d'Auschwitz, votre décision en sera facilitée et votre conscience soulagée. A défaut, c'est Auschwitz qui se souviendra de vous.

Je vous remercie de votre attention.

Gérard Benguigui

Président de l'AJAC

Délégué régional du CFYV